REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 04 au 10 juillet 2023

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 Surveillance de pêche : projet Ecofish.....2
- Atelier régional – La surveillance de pêche jette ses filets

1.2 Migration et sécurité maritime.....3
- Forum régional sur la migration et la sécurité

1.3 Assemblée francophone.....6
- Sooroojdev Phokeer dirige une délégation parlementaire à l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie

1.4 Coopération.....7
- « La grande question est comment éviter la répétition de la catastrophe du Wakashio »

2. Centres d'Intérêts

2.1 Energies renouvelables.....11
- Energie propre : La Global Biofuels Alliance sera lancée en Inde

2.2 Environnement.....12
- La taxe environnementale du tourisme aux Seychelles entrera en vigueur le 1er août

2.3 Economie.....13
- Entreprise : Le Syndicat des Industries de Madagascar, avec l'appui du Programme des Nations-Unies pour le Développement, se dote d'un Centre de Gestion Agréé et continue les efforts pour appuyer les petites et moyennes entreprises (PME)

2.4 Tourisme.....14
- Tourisme responsable : l'OTI Nord renforce son engagement

ATELIER RÉGIONAL – La surveillance des pêches jette ses filets

5 juillet 2023 Commenter Eric Ranjalahy 212 Vues 3 minute(s) pour lire



Actions tous azimuts. Mais à synchroniser. La douzième réunion de l'Unité régionale de coordination élargie, Urce, du Plan régional de surveillance des pêches, PRSP, se tient au Carlton depuis hier et rendra ses résolutions ce jour. Le PRSP bénéficie des financements de l'Union Européenne depuis sa mise en vigueur en 2007. Et placé sous l'égide de la Commission de l'océan Indien, COI. Venu à la cérémonie d'ouverture, Paubert Mahatante, ministre malgache de la Pêche et de l'économie bleue a placé cette rencontre sous l'angle de la lutte contre les pêches illicites, non-réglementées et non-déclarées, connues sous le diminutif de l'INN. Il a rappelé que ces pratiques occasionnent des pertes économiques et financières colossales. « Evaluées à 24 milliards de dollars par an dans le monde, 1,2 pour l'Afrique sub-saharienne, 500 à 800 millions de dollars pour les pays membres de la SADC, et 14 à 16 millions de dollars à Madagascar. Il s'agit d'un fléau mondial qui nécessite une réponse globale. Madagascar avec ses 1.141. 000 km2 comme superficie de sa Zone économique exclusive et ses 5 600 kilomètres de côtes maritimes, n'a pas tous les moyens pour lutter contre les INN. Même si nous avons la volonté et la détermination de l'éradiquer. C'est pourquoi cette réunion trouve son utilité par la recherche de la synergie des efforts de chaque pays ».

Dépendance financière

Vêlayoudom Marimoutou, le neuvième secrétaire général de la COI, dans son allocution a abondé dans le même sens. « La lutte contre les pêches INN n'est pas l'apanage d'une seule institution, d'une seule entité ou d'un seul pays. La solidarité est le gage d'une lutte efficace, efficiente et cohérente ». Il attende de cette rencontre d'Antananarivo la validation de sept nouveaux outils juridiques afin de renforcer les acquis. L'autre souci majeur reste la pérennisation du PRSP. L'Union européenne reconnaît la dépendance financière avec ses contributions. « Nous souhaitons aussi parvenir à élaborer un Plan d'actions. Cet aspect financier relève d'une importance cruciale. Par exemple, notre navire de patrouille Atsantsa consomme 100 à 200 litres de carburant par jour. Alors que les INN constituent une menace pour la sécurité alimentaire et pour la gestion des ressources naturelles », soutient Paubert Mahatante. Pour réduire cet effort excessif de pêche, 4,6 millions de navires sillonnent les océans dans le monde, Madagascar, avant de changer de cap, a délivré 255 licences de pêches. « Aujourd'hui, il n'en reste plus que 65 dont 47 chalutiers crevettiers. Ce qui a permis de restaurer les stocks de poissons », révèle Paubert Mahatante. Qui espère tirer profit du onzième Accord de pêche conclu par Madagascar avec l'Union Européenne, signé à Bruxelles la semaine passée.

Lire aussi :

- https://french.xinhuanet.com/20230706/9256ac5f929c43598553fefe27dcb013/c.html
- https://www.msn.com/fr-xl/afrique-centre-et-est/madagascar-actualite/atelier-r%C3%A9gional-la-surveillance-des-p%C3%AAches-jette-ses-filets/ar-AA1dtTmd
- http://french.china.org.cn/foreign/txt/2023-07/06/content_91431257.htm

Forum régional sur la migration et la sécurité maritime



• La sécurité maritime reste une priorité essentielle pour les États membres de la COI

Du 3 au 5 juillet 2023 à Berjaya Beau Vallon Bay Resort à Mahé, Seychelles, la Commission de l'Océan Indien (COI) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) organisent un forum régional sur les migrations et la sécurité maritime.

L'édifice du Forum régional sur la migration et la sécurité maritime repose sur les recommandations du bilan régional OIM-COI qui s'est tenu à l'île Maurice en juillet 2022. L'objectif global du forum sera de promouvoir une vision d'approche coordonnée à l'échelle régionale de la mobilité dans le contexte maritime. C'est à la lumière des engagements mondiaux et régionaux ainsi que du contexte mondial, que la COI, en collaboration avec l'OIM, propose de discuter de la migration et de la sécurité maritime dans la région de l'Océan Indien occidental dans le cadre du Dialogue sur la Migration pour les pays de la COI (DiMOI).

Ce forum était officiellement lancé par le Ministre des Affaires Internes, Errol Fonseka et il mentionna que « la sécurité maritime reste une priorité essentielle pour les États membres de la COI. Les défis posés par la piraterie dans la région de l'Océan Indien occidental ont nécessité des réponses robustes pour protéger le trafic de la marine marchande, assurer le commerce, renforcer la sécurité en mer et défendre les politiques et stabilité sociale. En octobre 2010, l'Union européenne et l'Afrique orientale et australe et les États de l'Océan Indien ont convenu de la stratégie et du plan d'action, conduisant à la mise en place du Programme Régional de Sûreté Maritime (MASE) en partenariat avec la Commission de l'Océan Indien. Ce programme complet aborde tous les risques maritimes et menaces dans l'océan Indien occidental, facilitées par des accords tels que les accords de sécurité maritime et la création de la Commission maritime régionale Centre de fusion de l'information (RMIFC) et Centre des opérations de coordination régionale (CRCO). Bien que des progrès substantiels aient été réalisés dans la coordination des actions régionales et partage d'informations maritimes, des efforts plus concertés sont nécessaires pour renforcer la collaboration et le partage d'informations alors que nous

sommes désormais confrontés à des menaces de sécurité non traditionnelles, avec de la contrebande et le trafic de stupéfiants étant les principaux coupables ».
L'Ambassadeur de l'Union européenne Vincent Degert a parlé sur trois thèmes importants dont la tendance croissante des menaces en mer et la croissance de la sécurité maritime et de renseignement en mer ; deuxièmement, les défis multiformes de la migration et les risques en mer; et enfin, la nécessité d'approches plus efficaces et de coopération entre l'UE et ses pays partenaires, mais aussi le renforcement de la coopération entre les pays de la région.
« Il est important que la connaissance du domaine maritime devient la pierre angulaire de cette sécurité maritime régionale parce que cela aiderait à évaluer les domaines et l'ampleur des activités criminelles en mer. Une meilleure connaissance du domaine maritime permettra également aux pays dans la région de jouer un rôle vital grâce à la participation proactive de leurs garde-côtes respectifs pour entreprendre des patrouilles en mer et développer une campagne de renforcement de la sécurité dans la région. « C'est pourquoi l'Union européenne a déjà apporté un soutien financier aux garde-côtes respectifs des pays MASE pour entreprendre patrouilles en mer sur des navires d'intérêt».
L'Ambassadeur Degert a aussi félicité le gouvernement Seychellois pour jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre les crimes maritimes avec la récente saisie d'une tonne de drogue.
« J'encourage vivement les pays de la région à participer activement à ces exercices en mer. Cela permettra de sauvegarder ainsi notre intérêt commun dans la lutte contre les activités criminelles et réseaux. Ceux-ci auront également un impact positif sur le tissu de vos pays respectifs », a ajouté l'Ambassadeur Degert.
M. Raj Mohabeer, Chargé de mission, Secrétariat général, Commission de l'Océan Indien a, quant à lui, expliqué qu'il faut une compréhension solide des liens entre la migration, la mobilité humaine et le développement durable, des approches efficaces et une collaboration renforcée entre les États ainsi qu'entre les États et d'autres partenaires pertinents pour une bonne gouvernance de la migration.
« De cela, découle alors la question de la capacité et des obligations des États, la protection des migrants, l'identification des navires susceptibles de transporter des migrants en situation irrégulière, des enfants migrants non accompagnés, des personnes victimes de la traite et des demandeurs d'asile juxtaposés à des questions juridiques difficiles telles que la juridiction de l'État du pavillon, le droit de passage et le débarquement, entre autres », a dit M. Mohabeer.
Cette réunion technique est un moyen de permettre des dialogues sur des questions clés relatives à l'avenir de la mobilité humaine transfrontalière dans le contexte maritime. Plus important encore, c'est l'occasion de discuter des différentes actions qui pourraient être envisagées pour préserver l'efficacité et la cohérence de la gouvernance des migrations dans les États membres de la COI.

Ce temps d'échange permettra, entre autre de : Évaluer et discuter de la situation actuelle et des perspectives de la mobilité humaine dans le contexte maritime, en particulier des menaces, des défis et des opportunités pour une coopération régionale renforcée ; Comprendre l'état du droit international en matière de migration maritime, et identifier les lacunes et les éventuels défis opérationnels associés ; trouver des moyens viables de renforcer la collaboration et les capacités régionales dans le processus de collecte et d'analyse des données afin de surveiller les flux migratoires, les itinéraires et les tendances ; et Discuter des moyens de renforcer les capacités régionales de collecte et d'analyse des données pour identifier et surveiller les flux, les routes et les tendances migratoires.

La migration est devenue la mégatendance du 21ème siècle. Les Nations Unies estiment que plus de 281 millions de personnes vivent en dehors de leur pays d'origine, contre 173 millions en 2000 et 221 millions en 2010. Un nombre beaucoup plus élevé de personnes ne migrent pas à travers les frontières mais à l'intérieur des pays, avec environ 740 millions de migrants internes.

Les migrations sud-sud sont devenues aussi importantes en volume que les migrations sud-nord, et les migrations nord-sud gagnent en importance. Cependant, les données sur ces flux sont limitées, ce qui limite la compréhension de ce phénomène. En plus des cas de violence en mer, de vols à main armée en mer, de trafic d'êtres humains, de pêche illégale, non déclarée et non réglementée, les routes maritimes de l'Océan Indien occidental ont récemment été le sujet d'une augmentation : de flux de migrants irréguliers en provenance du Sri Lanka vers l'île de La Réunion ; de migrations de l'Afrique de l'Est en provenance de l'Afrique de l'est en direction de l'archipel des Comores ; de trafic de drogue et de saisies par les autorités chargées de l'application de la loi et d'incidents maritimes.

Le directeur régional du « *Southern Africa of the International Organisation for Migration* (IOM), Ashraf El Nour et les organisations internationales et régionales (COI, OIM, UNOCT, OMI...), les intervenants régionaux (CRCO, CRFIM...) et les représentants et acteurs des pays : Comores, Djibouti, France/Réunion, Kenya, Madagascar, Maurice, Seychelles, Tanzanie étaient présents dans ce forum.

Vidya Gappy

Lire aussi :

- https://outremers360.com/bassin-indien-appli/cooperation-regionale-la-coi-et-loim-organisent-un-forum-sur-la-migration-et-la-securite-maritime

Sooroojdev Phokeer dirige une délégation parlementaire à l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie



Le Speaker de l'Assemblée nationale, l'honorable Sooroojdev Phokeer, dirige le 7 juillet une délégation parlementaire composé de l'honorable Dr Marie Christiane Dorine Chukowry, députée et PPS et de l'honorable Gilles Fabrice David, député, à Tbilissi en Géorgie, pour participer à la 48e Assemblée Plénière de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) et les réunions de ses instances.

Durant son allocution, lors de la Commission Politique sur l'actualité politique des sections, le Speaker a mis en avant, au niveau national, la stabilité économique et politique de la République de Maurice et les différentes mesures prises par le gouvernement pour assurer la continuité et le rôle de Maurice au sein de la francophonie. Au niveau régional, en sa capacité de Président de l'Association des parlementaires des États membres de la Commission de l'Océan Indien (AP-COI), le Speaker a exprimé le souhait pour le soutien auprès de l'APF dans les démarches des objectifs de cette association. S'exprimant sur le volet international, le Speaker a mis l'accent sur la décision de la Cour International de Justice et de l'Assemblée Générale des Nations unies sur la souveraineté de Maurice sur l'archipel des Chagos et du Tribunal International du Droit de la Mer sur la délimitation des zones maritimes entre Maurice et les Maldives.

Lors de la réunion de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles, l'honorable Dr Chukowry a mis l'emphase sur la politique et les actions du gouvernement mauricien dans le domaine de l'éducation et l'inclusion sociale. Durant les travaux sur l'économie circulaire lors de la réunion de la Commission de la Coopération et du Développement, l'honorable Gilles Fabrice David a évoqué la nécessité d'une coopération régionale dans l'espace francophone au niveau de l'océan Indien et le continent africain pour un meilleur transfert de connaissance et une mutualisation intelligente afin de créer des filières de recyclage rentables.

Une rencontre fructueuse s'est tenue entre le Speaker en sa capacité de Président de l'AP-COI et le Président de l'APF, l'honorable Francis Drouin, Député Canadien, dans le cadre d'un projet de coopération entre l'AP-COI et l'APF ainsi que la considération de statut d'observateur de l'AP-COI auprès de l'APF. Le Speaker a aussi rencontré la Présidente géorgienne, Son Excellence Madame Salome Zourabichvili et le Premier ministre géorgien, Son Excellence Monsieur Irakli Garibashvili.
Le Speaker compte intervenir, lors de la plénière, sur le thème principal du débat : la mobilité dans l'espace francophone et en sa capacité de Président de AP-COI, pour porter en avant la déclaration commune de AP-COI sur le soutien aux priorités de la Présidence comorienne de l'Union africaine (UA) et de la Présidence seychelloise et de la vice-Présidence mauricienne du Forum parlementaire de la SADC qui a été adoptée et validée sous sa présidence en mai 2023 à Mahé, aux Seychelles et pour un plaidoyer de soutien auprès de l'APF.

Lire aussi :

- https://newsinvasion24.com/mauritius-georgia-participate-in-48th-plenary-assembly-parliamentarian-of-la-francophonie/

« La grande question est comment éviter la répétition de la catastrophe du Wakashio »



Dans la deuxième partie de son entretien, Son Excellence Vincent Degert aborde la question de la sécurité maritime, le triste épisode du Wakashio et le trafic de drogues. L'ambassadeur de l'Union européenne pour Maurice et les Seychelles remet en question certaines pratiques maritimes et privilégie l'action aux déclarations d'intention.

R.V.

Outre la pandémie et les reproches du GAFI, y a-t-il eu d'autres moments compliqués lors de votre mandat chez nous?

Il y a eu une autre crise, une menace de marée noire au mois d'août 2020, qui a évidemment interpellé tout le monde. Parlons d'abord de l'élan de solidarité qui s'est manifestée pour essayer d'aider à gérer cette situation de crise. Nous avons eu tous les citoyens mauriciens qui se sont mobilisés, nous avons fait venir de l'aide de nos amis réunionnais, également, afin de contenir cette marée noire et éviter sa dispersion. Nous avons mobilisé notre imagerie satellite pour pouvoir suivre l'évolution de la nappe de pétrole pour savoir comment intervenir et où intervenir. Il y a eu un certain nombre d'actions sur ce plan-là. Évidemment, la grande question, c'est comment éviter la répétition de ce type de catastrophe. La partie 'leçon apprise', que les experts appellent RETEX (Retour sur Expérience). Je crois que nous ne sommes pas allés assez loin dans cette réflexion sur le retour d'expérience en termes de sécurité maritime.
Si je prends l'exemple du la Manche, entre le Royaume-Uni et le continent européen, il y a des couloirs, des corridors, qui sont prévus pour les navires. Vu le trafic de navires que nous avons ici, y a-t-il besoin de la mise en place

de corridors? Doit-on revoir la vitesse de navigation? Il y a des choses opérationnelles auxquelles nous devons réfléchir.
Moi, j'accueille avec plaisir l'initiative de Maurice, qui préside la Commission de l'Océan Indien depuis le mois de mai dernier, d'avoir, à l'automne, une grande conférence sur la sécurité maritime. Mais, à l'inverse des conférences précédentes, qui étaient plus axées sur l'engagement politique, je crois que nous avons maintenant besoin d'un engagement opérationnel, ce que l'on doit faire concrètement pour agir et éviter ce type de situation.

Y a-t-il, selon vous, une prise de conscience du besoin d'un engagement opérationnel ?

Je pense que oui. Il y a déjà des mesures prises pour gérer ce type de catastrophe écologique que je viens d'évoquer. Il y a eu un incident, il y a quelques semaines, qui aurait pu avoir des répercussions assez voisines de celles du Wakashio, et là les garde-côtes sont sortis avec leur hélicoptère et ont fermement alerté le navire pour éviter qu'il ne poursuive sa route, qui l'emmenait droit sur ce récif. De ce point de vue, il y a une prise de conscience.
Il y a le (bateau) Yu Feng, qui allait faire naufrage sur St Brandon, qui est aussi une bombe écologique, même si les mesures ont été prises pour éviter que les produits les plus polluants ne se déversent dans le lagon. Donc, il y en a beaucoup de ces incidents qui peuvent, selon moi, être évités au port. Une meilleure gestion et une meilleure prévention au niveau du port peuvent aussi aider à éviter ces accidents.
Il y a un navire qui s'est retourné au moment du cyclone Freddy, aux larges des côtes de Rodrigues. Pourquoi est-ce qu'un navire va pêcher en plein cyclone? Il y a des questions qui doivent être posées et des réponses qui doivent être trouvées par rapport à cela.
Il y a aussi un vrai besoin de réfléchir sur des solutions au-delà des grandes déclarations d'intentions politiques. Il y a des solutions opérationnelles, la mise en commun de matériel entre les pays, d'autant plus que les défis vont croissants. Le trafic maritime a repris de manière intense. Nous, nous avons renforcé le mandat de notre force navale pour traiter non seulement de la piraterie, ce qu'on a fait avec succès ces 15 dernières années, mais aussi pour l'étendre aux trafics de drogues et d'armes.
Nous avons ici un effort collectif de tous les pays, puisqu'il ne suffit pas d'arrêter les navires, de saisir la drogue et de la détruire, mais si on veut être dissuasif, il faut amener le bateau au port et faire juger les membres d'équipage pour éviter la répétition. Ce qui nous arrive des fois, c'est d'arrêter le même navire deux ou trois fois, parce que le navire reprend ses activités.
Là-dessus, je dois dire qu'il y a du progrès. J'ai récemment vu les collègues seychellois intercepter une tonne de drogue en mai. C'est une grosse quantité et on ne parle pas de quelques kilos. Là encore, il faut échanger les informations. Nous avons les outils en place, il faut les faire fonctionner pour que cet échange d'informations se fasse. Lorsque les opérations sont

décidées, il faut pouvoir le faire. Est-ce qu'on peut poursuivre au-delà de ses propres eaux? Est-ce que, par exemple, les Seychellois peuvent poursuivre dans les eaux mauriciennes ou vice versa? Il y a des mesures de cette nature, qui sont très pratiques, très concrètes, mais qui nécessitent bien entendu un accord juridique au préalable pour permettre ce type de solution.
Je crois qu'il faut arriver à cette étape supplémentaire. Au niveau de l'Union européenne, nous avons investi 42 millions euros, au cours des cinq dernières années, dans la sécurité maritime dans les pays de la COI, le Kenya et Djibouti, qui nous ont rejoints dans cette lutte. Nous avons les outils et il faut les faire mieux fonctionner.

Energie propre : La Global Biofuels Alliance sera lancée en Inde

Mahen Chitamun



Le cabinet a donné son accord, ce vendredi 7 juillet, pour l'adhésion de Maurice au Global Biofuels Alliance (GBA), une initiative menée par l'Inde, qui sera lancée en marge de la prochaine réunion des ministres de l'Energie du G20 à Goa, en Inde, du 19 au 22 juillet.

Le Brésil, l'Inde et les États-Unis, en tant que principaux producteurs et consommateurs de biocarburants, travailleront ensemble à la mise en place d'une alliance mondiale pour les biocarburants, avec d'autres pays intéressés.

Cette alliance visera à faciliter la coopération et à intensifier l'utilisation de biocarburants durables, notamment dans le secteur des transports. Elle mettra l'accent sur le renforcement des marchés, la facilitation du commerce mondial des biocarburants, l'élaboration d'enseignements politiques concrets et la fourniture d'un soutien technique aux programmes nationaux de biocarburants dans le monde entier. Il mettra également l'accent sur les meilleures pratiques et les cas de réussite déjà mis en œuvre.

La GBA travaillera en collaboration et en complémentarité avec les agences régionales et internationales existantes, ainsi qu'avec les initiatives dans les domaines de la bioénergie, de la bioéconomie et de la transition énergétique au sens large.

La GBA est l'une des priorités de la présidence indienne du G20 et a été annoncée par Hardeep Puri, le ministre indien du Pétrole et du Gaz naturel, lors de la Semaine indienne de l'énergie 2023. Il a aussi déclaré qu'il avait rencontré le directeur exécutif de l'International Energy Agency (IEA), Fatith Birol, et que ce dernier soutient l'Inde dans sa volonté de créer la GBA.

Lire aussi :

- https://midi-madagasikara.mg/centrales-hydroelectriques-et-solaires-dautres-projets-approuves-en-conseil-des-ministres/

La taxe environnementale du tourisme aux Seychelles entrera en vigueur le 1er août

By: **Betymie Bonnelame Traduit par: Rudie Bastienne**



Les détails sur quels hôtels appartiennent à quelles catégories seront donnés par le ministère du Tourisme. (Paradise Sun Hotel)

La **taxe environnementale du tourisme** entrera en vigueur le 1er août, aux Seychelles, avec une approche à trois niveaux, a déclaré jeudi le vice-président Ahmed Afif.
La taxe a été approuvé par le Conseil des ministres lors de sa réunion de mercredi.
M. Afif a déclaré aux journalistes que "le gouvernement a décidé, après plusieurs discussions avec toutes les parties, de fixer le prélèvement à 25 SCR (2 $), 75 SCR (6 $) ou 100 SCR (8 $), ce qui est pour le moment le moyen le plus agréable de le mettre en œuvre".
Il a déclaré que ce qui a été convenu, c'est que SCR25 sera pour les petits hôtels, SCR 75 pour les hôtels de taille moyenne et SCR 100 pour les grands hôtels.
M. Afif a déclaré que les détails sur quels hôtels appartiennent à quelles catégories seront donnés par le ministère du **Tourisme** sur la base de la législation en vigueur.
"La façon dont ce sera collecté, c'est lorsqu'un établissement fait sa facture de la même façon qu'il perçoit la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) aujourd'hui, il y aura une ligne sur la facture pour la taxe environnementale et ce sera sur la base de par personne et par nuit", a-t-il expliqué.
M. Afif a ajouté qu'"il y aura une exemption pour les enfants de moins de 12 ans, le personnel des compagnies aériennes et les citoyens seychellois.
Sur la question de savoir si cela pourrait affecter les principaux marchés touristiques des Seychelles en provenance d'Europe, le vice-président a déclaré que ce n'était pas une somme exorbitante. **Suite de l'article**

Lire aussi :

- https://freedom.fr/plantes-en-danger-le-ministere-lance-une-campagne-de-sensibilisation-pour-preserver-la-sante-des-plantes/
- https://www.al-fajrquotidien.com/protection-de-lenvironnement-un-defi-pris-au-serieux-par-la-chine/

Entreprise : Le Syndicat des Industries de Madagascar, avec l'appui du Programme des Nations-Unies pour le Développement, se dote d'un Centre de Gestion Agréé et continue les efforts pour appuyer les petites et moyennes entreprises (PME)



Le SIM est engagé dans le développement des PME

Une bonne initiative pour le développement des PME quand on sait que le CGA est une structure créée pour leur fournir un soutien dans le domaine de la gestion et de la comptabilité. Sa principale mission est d'accompagner les entrepreneurs dans la gestion de leur entreprise en leur offrant des services de conseil.

Conseils

Le CGA se fixe, ainsi, entre autres objectifs, d'accompagner les entreprises dans leur gestion ; d'optimiser leur performance financière ; d'accroître leur accès aux crédits ; de favoriser la conformité légale ; de fournir des formations et des ressources ; de représenter les intérêts des entreprises membres auprès des autorités. Il s'agit en somme, de soutenir la croissance et le succès des entreprises adhérentes. L'adhésion à un CGA présente, en tout cas, plusieurs avantages. L'entreprise adhérente bénéficie, en premier lieu, d'un accès aux conseillers des experts en gestion expérimentés. Ces professionnels peuvent fournir des conseils personnalisés et des solutions adaptées aux défis spécifiques de l'entreprise. Ils apportent leur expertise dans divers domaines tels que la gestion financière, la gestion des ressources humaines, la planification stratégique, la comptabilité, etc. L'entreprise peut ainsi bénéficier de conseils avisés pour améliorer ses performances et sa rentabilité. **Suite de l'article**

Lire aussi :

- https://midi-madagasikara.mg/peche-maritime-des-contrats-a-signer-pour-autorisations-accordees-a-six-societes/
- https://midi-madagasikara.mg/plae-vi-des-approches-innovantes-et-integrees-menees-pour-soutenir-lagriculture/
- https://www.clicanoo.re/article/economie/2023/07/07/tourisme-responsable-loti-nord-renforce-son-engagement-64a78a02e43e3
- https://www.lequotidien.re/collectivites/la-region-sengage-pour-les-entreprises-reunionnaises/
- https://www.afrik.com/madagascar-cap-sud

Tourisme responsable : l'OTI Nord renforce son engagement



SAINT-DENIS. La deuxième édition des Rencontres du Tourisme du Beau Pays s'est tenue ce mercredi au Moca à Montgaillard. Cet événement a réuni les acteurs clés du secteur touristique de la région, offrant l'opportunité de prendre la mesure du poids économique et social du tourisme dans le Nord, tout en poursuivant le travail sur la trajectoire d'un tourisme durable. Organisées par l'Office de Tourisme Intercommunal du Nord (OTI Nord), avec le soutien de la Région et de la Cinor, ces rencontres ont marqué *"une étape significative dans les efforts collectifs en faveur d'un tourisme responsable dans le Nord",* souligne l'OTI Nord. Au cours de cette journée, les participants ont ainsi eu l'opportunité d'exprimer leurs attentes, d'échanger des idées et de formuler des propositions de projets. D'après Frédéric Foucque, président de l'OTI Nord, *"cette seconde édition a été une réussite remarquable"* et estime que *"nous avons pu réunir les acteurs clés du secteur touristique en intégrant les contributions des métiers de l'artisanat et celles des acteurs de l'économie sociale et solidaire".*

Cette deuxième édition avait notamment pour but de poursuivre trois objectifs majeurs. Tout d'abord, cartographier les potentialités du territoire en prenant pleinement conscience du poids économique et social du tourisme dans le Nord. Le deuxième objectif consistait à projeter les ambitions pour le Nord en s'appuyant sur les réalités des prestataires touristiques autour de trois missions prioritaires : l'accueil touristique, la structuration de l'offre et l'accompagnement de projets. Enfin, le troisième objectif de cette journée, était de construire une feuille de route opérationnelle et pluriannuelle.